



BONNES PRATIQUES : CONDUITE À TENIR EN CAS DE PERTURBATION DU RÉSEAU EDCH

(EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE)

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Le maintien permanent de la satisfaction des besoins prioritaires qualitatifs et quantitatifs de la population en eau potable, y compris lors des situations de crise, est une obligation prioritaire et un enjeu primordial pour tous les exploitants privés ou publics d'un service de distribution d'eau potable.



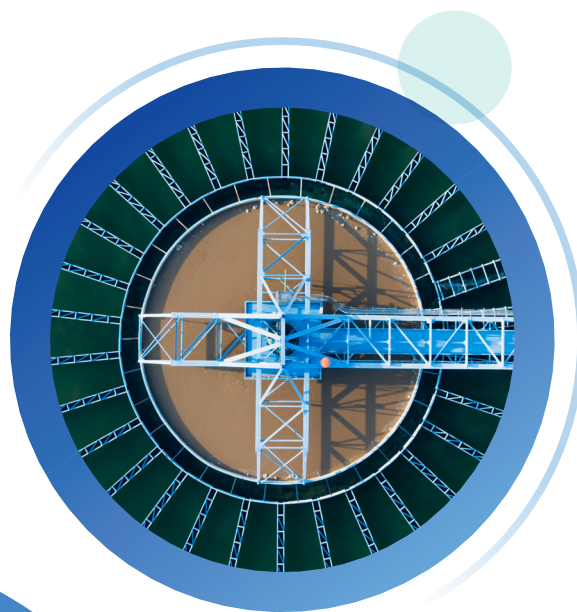
En tant que personne qui mettez à la disposition du public de l'eau destinée à la consommation humaine :

- Vous êtes tenue de vous assurer que cette eau est propre et salubre (article L.1321-1 du CSP)
- Vous êtes responsable de la sécurité sanitaire et de la surveillance en continu de la qualité des eaux que vous délivrez à vos abonnés.

PLAN ORSEC EAU POTABLE

Plan de gestion des perturbations importantes de l'approvisionnement en eau potable intégré dans les dispositions de l'Orsec départemental dans le cadre du mode d'action Orsec-Rétab Réseaux.

Constitue également le volet relatif à la contamination de l'eau potable des plans nucléaires radiologiques biologiques chimiques (NRBC) déclinés localement.



IDENTIFIE NOTAMMENT :

La vulnérabilité des ressources et des installations de production, de stockage et de distribution d'eau potable ;

L'organisation et la coordination des interventions pour les mesures de gestion nécessaires lors d'évènement ;

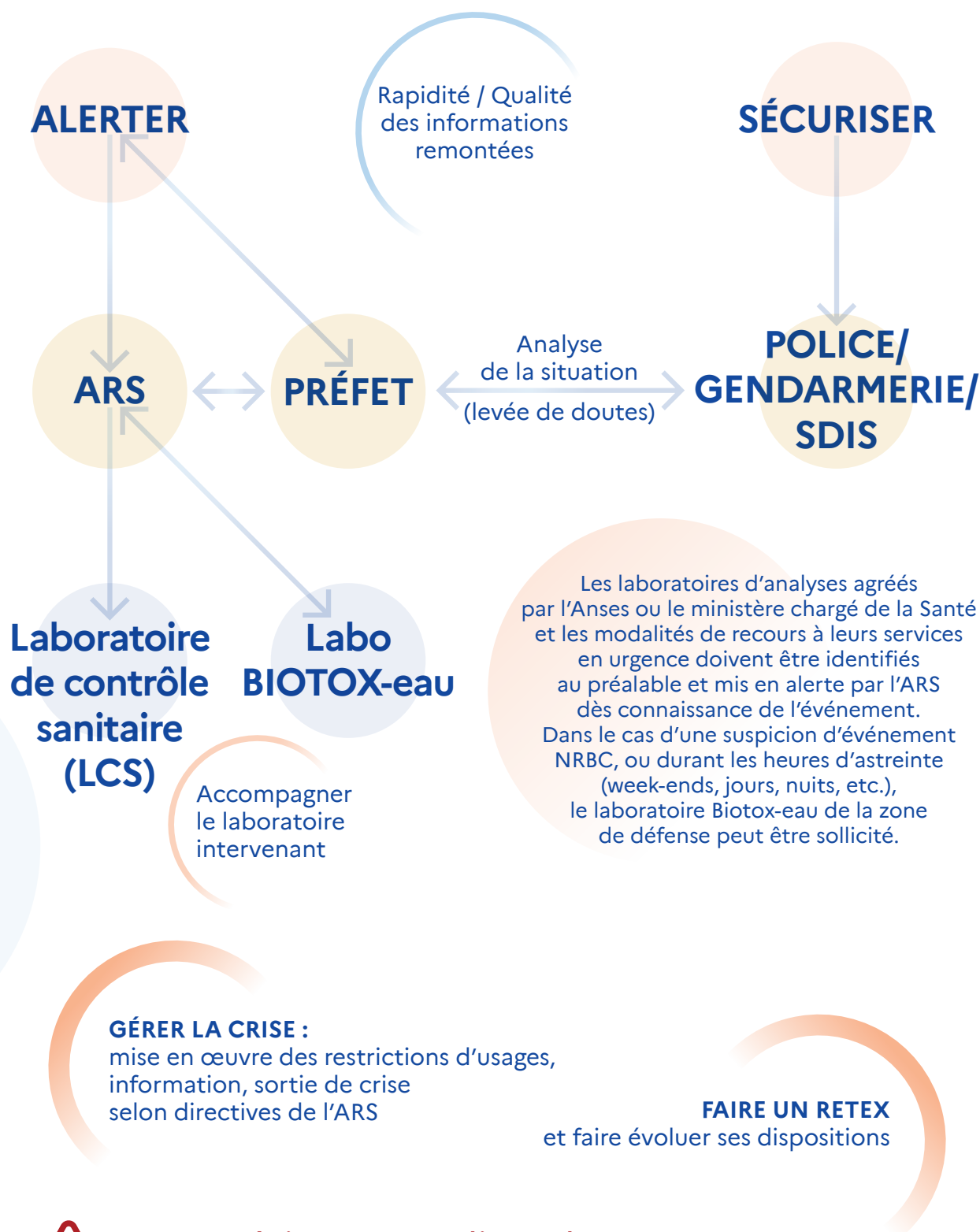
Les différents dispositifs pouvant être mis en place pour assurer l'approvisionnement en eau potable de la population.

FICHE REFLEXE : ACTES DE MALVEILLANCE



Primo-intervenant :

Ne vous mettez pas en danger



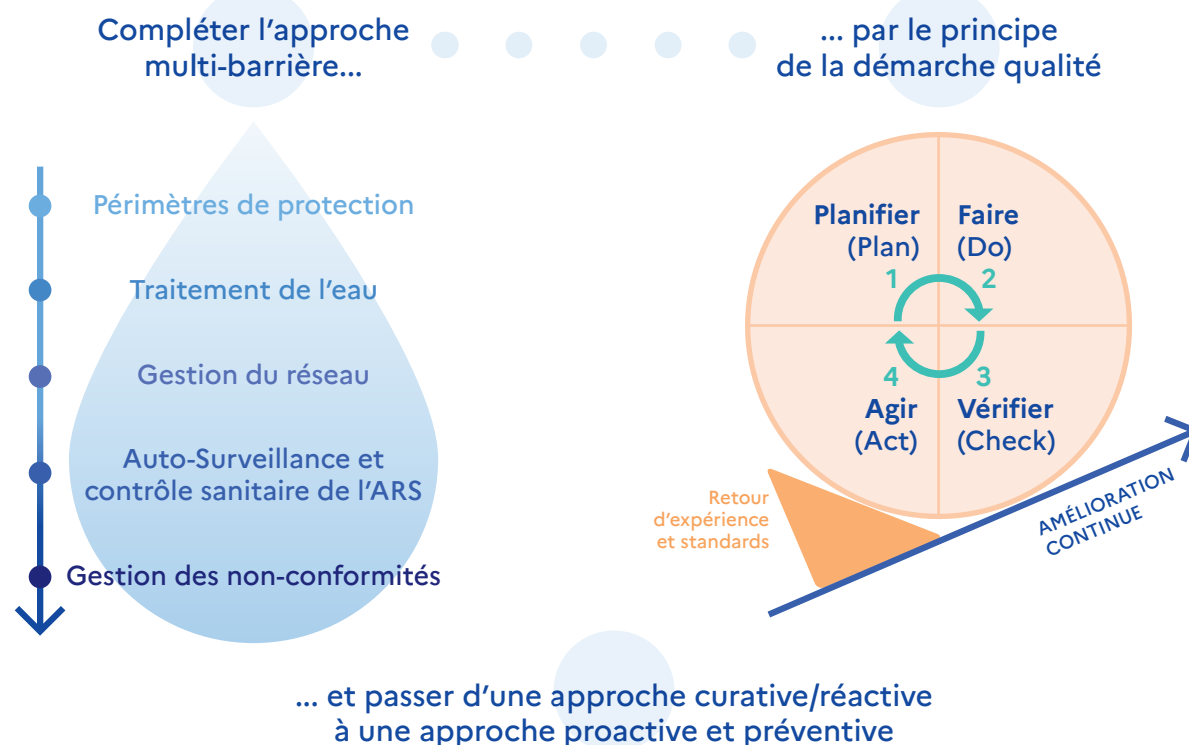
Mettez à jour votre liste de contacts

PLAN DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX (PGSSE)

Une approche de gestion préventive des risques sanitaires susceptibles d'altérer la qualité des EDCH à toutes les étapes de l'approvisionnement en eau, depuis le captage jusqu'aux consommateurs.

Une obligation réglementaire (échéance juillet 2027 captage, janvier 2029 production et distribution).

DÉMARCHE DU PGSSE



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Scannez ce QR code pour accéder au Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).



Scannez ce QR code pour accéder au guide : Protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance.